



# 2021 Supplément de données Index GRI et SASB

ENGAGEMENT RESPONSABLE





## NOTRE RAPPORT

> À propos du présent rapport

Nos priorités

## PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# À propos du présent rapport

## PERSONNE-RESSOURCE

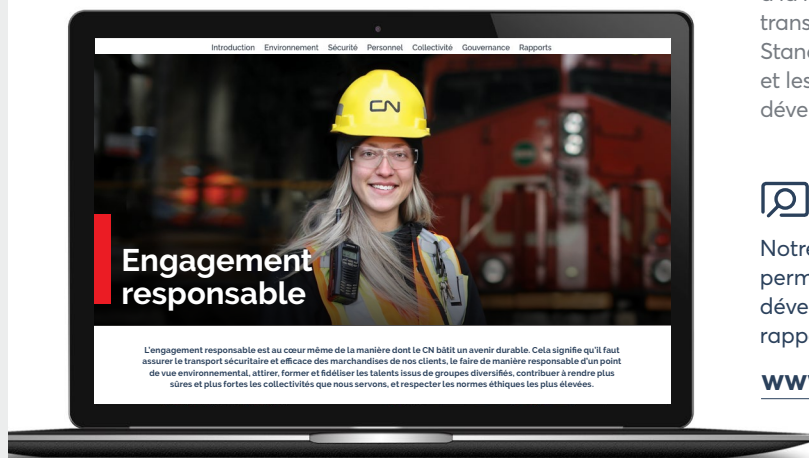
Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et questions sur le présent rapport. Pour ce faire, veuillez communiquer avec :

Chantale Després  
Vice-présidente adjointe Développement durable  
[chantale.despres@cn.ca](mailto:chantale.despres@cn.ca)

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada  
935, rue de La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 2M9

C.P. 8100  
Montréal (Québec) H3C 3N4

1 888 888-5909



La transparence dans la présentation des rapports s'inscrit dans notre engagement à faire preuve d'ouverture concernant nos activités et à communiquer nos progrès de façon ciblée, claire et comparable.

## Approche et portée

Nous publions habituellement notre rapport sur le développement durable, intitulé Engagement responsable, tous les deux ans. Entre-temps, nous publions le supplément de données ci-après annuellement dans le but de communiquer les indicateurs clés de la performance et d'apporter un complément d'information à notre plus récent rapport sur le développement durable, qui peut être consulté à l'adresse [www.cn.ca/fr/engagement-responsable](http://www.cn.ca/fr/engagement-responsable).

Les renseignements fournis dans le présent supplément portent sur nos activités au Canada et aux États-Unis pour les années civiles 2018 à 2021, à moins d'indication contraire.

## Normes en matière de présentation de rapports

Le présent rapport a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) suivant l'option relative aux critères essentiels. La GRI est un organisme indépendant qui fournit un cadre standard de présentation de rapports en matière de développement durable pour l'ensemble des entreprises et des secteurs industriels.

Le présent rapport a également été préparé conformément à la norme comptable sur le développement durable du transport ferroviaire élaborée par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Le SASB renseigne les entreprises et les investisseurs sur les conséquences financières du développement durable.

## ACCESSIBLE EN LIGNE

Notre nouveau site Web sur le développement durable permet de consulter en ligne notre Rapport sur le développement durable de 2020 ainsi que tous les rapports antérieurs et actuels.

[www.engagement-responsable.cn.ca](http://www.engagement-responsable.cn.ca)

## Vérification externe

Nous sommes déterminés à améliorer notre présentation des rapports en matière de développement durable et nous croyons qu'une vérification indépendante mène à la qualité et à des améliorations aux processus. Nos données environnementales liées aux émissions de GES et provenant du domaine 1 (émissions des locomotives), du domaine 2 (consommation d'électricité) et du domaine 3 (production de carburant, biens et services achetés, biens d'équipement, et transport et distribution en amont) ont été vérifiées par PricewaterhouseCoopers selon un niveau d'assurance limité conformément aux Normes internationales relatives aux missions d'assurance 3410, Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre (« ISAE 3410 »), publiées par l'International Auditing and Assurance Standards Board avec des lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre. On peut consulter les déclarations à l'adresse : [www.cn.ca/fr/engagement-responsable](http://www.cn.ca/fr/engagement-responsable).

## Renseignements supplémentaires

De l'information plus détaillée est également présentée sur notre site Web – qui contient de nombreux rapports de divulgation de l'entreprise et de l'information sur nos politiques, nos initiatives et notre culture – ainsi que dans d'autres publications et sur les plateformes de médias sociaux du CN.

Nous fournissons aussi de l'information à divers organismes qui évaluent notre performance en développement durable, notamment au Carbon Disclosure Project (CDP) et au Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Un index présentant l'état de notre conformité aux exigences de déclaration selon les normes de la GRI : option relative aux critères essentiels, et du SASB : exigences de déclaration selon les normes de transport ferroviaire et des références à d'autres sources de renseignements pertinentes se trouvent à la fin de ce supplément.

**NOTRE RAPPORT**

À propos du présent rapport

> Nos priorités

**PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS**

**TABLEAUX DE DONNÉES**

**INDEX GRI**

**INDEX SASB**

**NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

# Nos priorités

## Identification des enjeux pertinents

En 2020, nous avons mené un sondage par voie électronique auprès de 378 intervenants pour comprendre les sujets qui influencent le plus leurs décisions ou leur point de vue du CN sur le plan du développement durable. Divers groupes y ont participé : membres du personnel, fournisseurs, gouvernements, associations ferroviaires, clients, investisseurs, syndicats, peuples autochtones, groupes communautaires et organismes non gouvernementaux. Pour sélectionner et déterminer ces intervenants, nous avons tenu compte de leur emplacement géographique, de leur influence et de leur intérêt envers notre entreprise. Nous avons également fait appel aux membres de notre haute direction afin de mieux guider le processus d'établissement de la priorité des sujets.

Les sujets les plus importants sont présentés sur notre diagramme des priorités et traités dans notre rapport sur le développement durable de 2020, intitulé Engagement responsable.

Nous avons également déterminé où les répercussions pourraient se produire à l'intérieur et à l'extérieur de nos activités. Le diagramme ci-dessous donne un aperçu des répercussions que nous pourrions avoir le long de la chaîne de valeur.

Nous appliquons les principes de l'importance relative et de l'inclusivité des intervenants pour prioriser les sujets importants pour notre entreprise et nos intervenants, ce qui nous aide à cibler nos priorités stratégiques, à affiner nos rapports et à orienter l'évolution de nos programmes de durabilité.



- Viabilité financière
- Sécurité
- Environnement
- Incidence sur l'économie et les collectivités
- Personnel
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Clients
- Gouvernance

## OÙ DES RÉPERCUSSIONS PEUVENT SE PRODUIRE LE LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU CN

**Nos fournisseurs**

● ● ● ● ● ●

**Siège social, bâtiments et triages du CN**

● ● ● ● ● ● ● ●

**Activités et services de transport du CN**

● ● ● ● ● ● ● ●

**Nos clients**

● ● ● ● ● ● ● ●

**Ensemble de la collectivité et des écosystèmes**

● ● ● ● ● ● ● ●

# Progrès vers les objectifs

## NOTRE RAPPORT

### PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS

### TABLEAUX DE DONNÉES

### INDEX GRI

### INDEX SASB

### NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Thème	Objectif à moyen terme	Progrès 2021	Tendance	Objectif à long terme
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
Émissions de GES	<b>43 %</b> réduction de l'intensité des domaines 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2019	En 2021, le CN a réduit l'intensité de ses émissions de GES pour les domaines 1 et 2 de 3,3 % par rapport à 2020. Le CN a réalisé des progrès de 15 % par rapport à son objectif de 2030.	●	Nous nous sommes engagés à établir un objectif net zéro pour 2050 en signant le document l'Ambition commerciale pour 1,5 °C.
	<b>40 %</b> réduction de l'intensité du domaine 3 d'ici 2030 par rapport à 2019	En 2021, le CN a réduit l'intensité de ses émissions de GES pour le domaine 3 de 4,6 % par rapport à 2020. Le CN a réalisé un progrès de 32 % par rapport à son objectif de 2030.	●	
Émissions atmosphériques	<b>6 %</b> réduction de l'intensité d'ici 2022 par rapport à 2017	En 2021, le CN a atteint sa cible de réduction de l'intensité des principaux contaminants atmosphériques de 6 % d'ici 2022 par rapport aux niveaux de 2017, qui était fondée sur un protocole d'entente (PE) de longue date avec Transports Canada.	●	Conformément à notre engagement de réduire à zéro les émissions nettes de carbone, nous visons également à réduire à zéro les émissions atmosphériques de nos locomotives d'ici 2050.
Déchets	<b>95 %</b> déchets détournés des sites d'enfouissement d'ici 2030	En 2021, le CN a détourné environ 96 % de ses déchets des décharges. Le CN a atteint son objectif de 95 %.	●	Nous visons à jouer un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité des ressources et la création d'une économie régénératrice. L'objectif est de parvenir à zéro déchets d'ici 2050.
Biodiversité	<b>3 millions d'arbres</b> plantés d'ici 2030	En 2021, le CN a planté 112 000 arbres, pour un total de 2,3 millions d'arbres depuis 2012. Le CN a réalisé 77 % de progrès par rapport à son objectif de 2030.	●	Nous visons à avoir un impact positif en protégeant et en investissant dans des projets de reboisement qui génèrent des bénéfices pour la nature et la société.
<b>SOCIÉTÉ</b>				
Sécurité personnelle	<b>55 %</b> réduction du taux de fréquence des blessures corporelles (par 200 000 heures-personnes) d'ici 2030 par rapport à 2019	En 2021, le CN a amélioré son taux de fréquence des blessures selon la Federal Railroad Administration (FRA) de 19 % par rapport à 2020. Le CN a réalisé 59 % de progrès par rapport à son objectif de 2030.	●	Notre objectif est de créer une culture fondée sur les valeurs de sécurité et de réduire à zéro le nombre de blessures graves et de décès.
Sécurité opérationnelle	<b>45 %</b> réduction du taux d'accidents (par million de trains-milles) d'ici 2030 par rapport à 2019	En 2021, le CN a amélioré son taux de fréquence des accidents de train selon la FRA de 2,7 % par rapport à 2020. Le CN a réalisé 41 % de progrès par rapport à son objectif de 2030.	●	Notre objectif est d'être le chemin de fer le plus sécuritaire en Amérique du Nord en favorisant une culture de la sécurité sans compromis et en investissant dans la technologie et l'infrastructure.
Diversité des cadres supérieurs	<b>30 %</b> représentation des femmes au niveau de la haute direction d'ici 2022	À la fin de 2021, 6 des 35 postes de direction (17 %) étaient occupés par des femmes. Le CN continue de mettre l'accent sur l'accroissement de la diversité grâce à ses stratégies de planification de la relève.	●	Nous aspirons à bâtir une société inclusive et à avoir un effectif qui reflète la diversité des intervenants que nous servons.
<b>GOVERNANCE</b>				
Diversité du Conseil d'administration	<b>50 %</b> des membres qui ne font pas partie de la direction proviennent de groupes issus de la diversité, ce qui inclut la parité des genres d'ici 2022	À la fin de 2021, 5 des 10 membres indépendants du Conseil (50 %) étaient des femmes. Le CN a atteint son objectif de 2022. De plus, 20 % des membres indépendants du Conseil se sont identifiés comme membres de minorités visibles.	●	Notre objectif à long terme est d'être à la fine pointe des pratiques exemplaires en ESG en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale.

● Vert : Cible atteinte ● Jaune : Possible d'atteindre la cible ● Rouge : Hors cible

# Tableaux de données

Les données qui suivent et qui sont traitées dans le présent rapport s'appliquent au CN et à ses filiales. Les filiales du CN sont énumérées à la page 2 de la Notice annuelle 2021 du CN.

## NOTRE RAPPORT

## PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS

## TABLEAUX DE DONNÉES

### > À propos du CN

- Environnement
- Sécurité
- Personnel
- Collectivité et économie

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

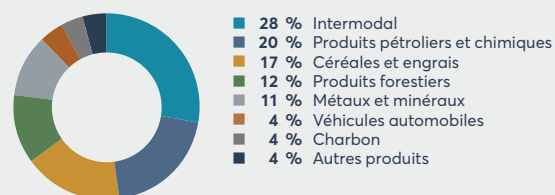
Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>À PROPOS DU CN</b>							
<b>MESURES DES ACTIVITÉS</b>							
Wagons complets transportés	Nombre (en milliers)	5 701	5 595	5 912	5 976	201-1	000.A
Unités intermodales transportées <sup>a)</sup>	Nombre (en milliers)	2 611	2 582	2 618	2 634	201-1	000.B
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	Nombre	19 500	19 500	19 500	19 500	201-1	000.C
Tonnes-milles commerciales (TMC) <sup>b)</sup>	Million	233 138	230 390	241 954	248 383	201-1	000.D
Tonnes-milles brutes (TMB) <sup>c)</sup>	Million	458 401	455 368	482 890	490 414	201-1	-

- a) Les unités intermodales transportées constituent un sous-ensemble des wagons complets transportés.  
 b) Les tonnes-milles commerciales (TMC) correspondent au mouvement commercial d'une tonne de marchandises sur une distance d'un mille. Les TMC sont calculées en multipliant le poids des envois en tonnes (ou le contenu en tonnes des wagons complets) par la distance parcourue en milles par ces envois (ou par ces wagons complets) sur les lignes de chemin de fer de la Compagnie. Le poids à vide des wagons n'est pas inclus dans ce calcul.  
 c) Les tonnes-milles brutes (TMB) correspondent au mouvement d'une tonne de marchandises ou de matériel sur une distance d'un mille. Les TMB sont calculées en multipliant le tonnage remorqué par la distance parcourue.

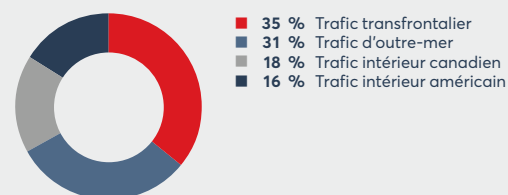
## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le CN est un chef de file dans les domaines du transport et de la logistique en Amérique du Nord : notre réseau de 19 500 milles couvre le Canada et le centre des États-Unis et relie les ports de trois côtes. Nous offrons des services de transport ferroviaire entièrement intégrés et d'autres services de transport, notamment l'intermodal, le camionnage, l'expédition transitaire, l'entreposage et la distribution. Pour le compte d'exportateurs, d'importateurs, de détaillants et de fabricants, nous acheminons des matières premières, des biens intermédiaires et des produits finis vers les marchés, favorisant la prospérité des régions que nous desservons.

PRODUITS D'EXPLOITATION PAR GROUPE DE MARCHANDISES EN 2021 (% du total des produits d'exploitation)



PRODUITS D'EXPLOITATION PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE EN 2021 (% des produits marchandises)



## STATISTIQUES CLÉS POUR 2021

> 300 M	14,5 G\$
TONNES DE MARCHANDISES ACHÉMINÉES	PRODUITS D'EXPLOITATION
2,9 G\$	22 604
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	MEMBRES DU PERSONNEL (à la fin de la période)
19 500	9
MILLES DE PARCOURS	PORTS DESSERVIS

NOTRE RAPPORT

PROGRÈS VERS  
LES OBJECTIFS

TABLEAUX  
DE DONNÉES

À propos du CN

> Environnement

Sécurité

Personnel

Collectivité et économie

INDEX GRI

INDEX SASB

NOTRE ENGAGEMENT  
EN MATIÈRE DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>							
<b>ÉMISSIONS</b>							
<b>Total des émissions de GES (domaines 1 et 2)<sup>a) b)</sup></b>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 233 561</b>	5 377 015	5 935 911	5 965 175	-	-
Total des émissions de GES directes (domaine 1) <sup>b)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 084 159</b>	5 213 652	5 771 270	5 776 183	305-1	110a.1
Locomotives	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>4 413 456</b>	4 475 588	4 962 923	5 095 382	305-1	110a.1
Camions en service intermodal CNTL <sup>c)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>91 891</b>	99 932	140 760	149 620	305-1	110a.1
Camions en service intermodal TransX <sup>d)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>125 229</b>	136 335	116 548	S.O.	305-1	110a.1
Flotte de navires	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>146 860</b>	155 596	191 557	192 860	305-1	110a.1
Parc de véhicules de service <sup>e)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>74 195</b>	79 104	95 552	95 664	305-1	110a.1
Matériel intermodal	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>76 711</b>	69 344	60 834	62 323	305-1	110a.1
Émissions de combustibles divers <sup>f)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>155 816</b>	197 755	203 095	180 334	305-1	110a.1
Émissions de GES indirectes (domaine 2) <sup>g)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>149 402</b>	163 363	164 641	188 992	305-2	-
<b>Autres émissions de GES indirectes (domaine 3)<sup>h)</sup></b>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>2 188 444</b>	2 264 070	2 778 723	2 488 659	305-3	-
<b>Intensité des émissions de GES<sup>i)</sup></b>							
Total des émissions de GES (par produits marchandises ferroviaires)	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille dollars de produits marchandises ferroviaires	<b>0,38</b>	0,41	0,42	0,44	305-4	-
Total des émissions de GES (par membre du personnel)	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par membre du personnel à temps plein	<b>217</b>	226	222	235	305-4	-
<b>Impact du service</b>							
Intensité des émissions du transport ferroviaire <sup>j)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de TMB	<b>9,63</b>	9,83	10,28	10,39	-	110a.1
Intensité des émissions du transport routier CNTL	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille kilomètres parcourus	<b>1,12</b>	1,14	1,21	1,21	-	110a.1
Intensité des émissions du transport routier TransX <sup>k)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille kilomètres parcourus	<b>1,22</b>	1,20	1,16	S.O.	-	110a.1
Intensité des émissions de la flotte de navires	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de tonnes-milles nettes	<b>15,23</b>	16,43	16,63	16,20	-	110a.1
<b>Objectif</b>							
Mesure (intensité des émissions de GES des domaines 1 et 2) <sup>l)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de TMB	<b>10,87</b>	11,24	11,61	S.O.	-	110a.2
Progrès vers l'objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire les GES des domaines 1 et 2) <sup>m)</sup>	% de progrès par rapport à l'objectif	<b>14,7 %</b>	7,3 %	S.O.	S.O.	-	110a.2
Mesure (intensité des émissions de GES du domaine 3 comprenant les activités liées aux combustibles et à l'énergie) <sup>n)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de TMB	<b>3,15</b>	3,30	3,61	S.O.	-	110a.2
Progrès vers l'objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire les GES du domaine 3) <sup>o)</sup>	% de progrès par rapport à l'objectif	<b>32,0 %</b>	21,6 %	S.O.	S.O.	-	110a.2
<b>ÉNERGIE</b>							
<b>Consommation directe et indirecte totale de l'énergie au sein de l'entreprise<sup>p)</sup></b>	Mégawatt-heure	<b>19 624 158</b>	20 076 587	22 164 802	22 149 870	302-1	-
Consommation directe totale d'énergie	Mégawatt-heure	<b>19 069 696</b>	19 519 436	21 597 440	21 558 096	302-1	-
Diesel (utilisé pour les locomotives)	Mégawatt-heure	<b>16 211 053</b>	16 317 548	18 179 235	18 637 602	302-1	110a.3
Diesel (autre)	Mégawatt-heure	<b>2 058 436</b>	2 179 027	2 346 748	1 858 793	302-1	110a.3
Gaz naturel	Mégawatt-heure	<b>514 486</b>	701 688	709 613	702 780	302-1	110a.3
Autres carburants (propane, essence, kérosène, pétrole de chauffage, mazout)	Mégawatt-heure	<b>285 722</b>	321 173	361 845	358 920	302-1	110a.3
Consommation indirecte totale d'énergie – électricité	Mégawatt-heure	<b>554 461</b>	557 151	567 362	591 775	302-1	-
<b>Consommation totale d'énergie renouvelable<sup>q)</sup></b>	Mégawatt-heure	<b>612 512</b>	410 590	468 759	444 660	302-1	110a.3
<b>Consommation totale d'énergie non renouvelable</b>	Mégawatt-heure	<b>19 011 646</b>	19 665 997	21 696 043	21 705 210	302-1	-

Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>							
Intensité énergétique <sup>1)</sup>	Mégawatt-heure par M\$ CA de produits marchandises	1,41	1,52	1,56	1,63	302-3	110a.3
Rendement du carburant des locomotives <sup>2)</sup>	GTM per US gallon of fuel consumed	1 138	1 118	1 070	1 060	302-3	-
Économie liée au rendement du carburant des locomotives <sup>3)</sup>	M\$ (CAD)	17	59	14	(4)	-	-
<b>ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub>, DE SO<sub>x</sub> ET AUTRES ÉMISSIONS IMPORTANTES AU CANADA<sup>4)</sup></b>							
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Kilotonne	40,05	36,58	41,53	43,10	305-7	120a.1
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	Kilotonne	0,03	0,03	0,03	0,03	305-7	120a.1
Particules en suspension	Kilotonne	0,79	0,74	0,84	0,87	305-7	120a.1
Hydrocarbures	Kilotonne	1,60	1,46	1,66	1,74	305-7	120a.1
Monoxyde de carbone	Kilotonne	9,39	8,13	8,84	8,89	305-7	120a.1
<b>ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub>, DE SO<sub>x</sub> ET AUTRES ÉMISSIONS IMPORTANTES AUX ÉTATS-UNIS<sup>5)</sup></b>							
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Kilotonne	3,79	15,38	18,84	19,47	305-7	120a.1
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	Kilotonne	1,38	0,69	0,84	0,77	305-7	120a.1
Particules en suspension	Kilotonne	0,18	0,34	0,42	0,43	305-7	120a.1
Hydrocarbures	Kilotonne	0,20	0,64	0,78	0,82	305-7	120a.1
Monoxyde de carbone	Kilotonne	0,55	3,10	3,71	3,77	305-7	120a.1
<b>EFFLUENTS ET DÉCHETS</b>							
Poids total des déchets produits <sup>6)</sup>	Tonne métrique	345 549	348 970	397 406	340 291	306-2	-
Total de déchets dangereux produits	Tonne métrique	637	604	787	881	306-2	-
Méthodes d'élimination							
Recyclage	Tonne métrique	531	563	698	830	306-2	-
Récupération pour énergie	Tonne métrique	14	14	35	9	306-2	-
Incinération	Tonne métrique	5	5	24	8	306-2	-
Injection en puits profond	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2	-
Envoi à la décharge	Tonne métrique	12	15	28	31	306-2	-
Traitement	Tonne métrique	75	7	2	3	306-2	-
Évacuation de l'eau	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2	-
Stockage dans des cavernes	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2	-
Mélange de carburants résiduels	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2	-
<b>Total de déchets non dangereux produits</b>	Tonne métrique	<b>344 912</b>	<b>348 366</b>	<b>396 619</b>	<b>339 410</b>	<b>306-2</b>	<b>-</b>
Méthodes d'élimination							
Recyclage	Tonne métrique	205 165	202 805	235 905	164 935	306-2	-
Récupération pour énergie	Tonne métrique	117 001	119 405	127 779	143 524	306-2	-
Incinération	Tonne métrique	23	18	10	14	306-2	-
Injection en puits profond	Tonne métrique	325	232	544	194	306-2	-
Envoi à la décharge	Tonne métrique	14 832	17 664	21 526	21 309	306-2	-
Traitement	Tonne métrique	7 566	8 241	10 855	9 434	306-2	-
Évacuation de l'eau	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2	-
Stockage dans des cavernes	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2	-
Mélange de carburants résiduels	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2	-



Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>							
<b>EAU</b>							
Consommation d'eau à partir de sources municipales <sup>w)</sup>	Million de litres	1 852	1 689	1 775	1 647	303-1	-
<b>GESTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES TERRAINS</b>							
Montants consacrés à l'évaluation et à la restauration des terrains	M\$	26	42	34	34	-	-

- a) Les données sur les émissions de GES, domaines 1 et 2, sont regroupées selon une approche de contrôle opérationnel.
- b) Les émissions de GES du domaine 1 comprennent les émissions ferroviaires et non ferroviaires. Le Protocole sur les GES a été appliqué. Nous avons mesuré le dioxyde de carbone, le méthane et les oxydes d'azote en utilisant les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement de la planète tirés respectivement du Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et du Sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- c) Les émissions des camions en service intermodal CNTL de 2020 ont été retraitées en raison des rapprochements des volumes de diesel et des kilomètres parcourus.
- d) Les données de 2019 et 2020 ont été retraitées pour exclure la consommation de diesel hors camion.
- e) Les données sur les émissions de 2020 ont été retraitées pour tenir compte des erreurs enregistrées dans les carburants renouvelables.
- f) Les données de 2019 et de 2020 ont été retraitées pour inclure le diesel non destiné aux camions TransX.
- g) Les émissions de GES du domaine 2 comprennent seulement les émissions associées à la consommation d'électricité. Le Protocole sur les GES a été utilisé pour calculer les émissions de GES du domaine 2, qui comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde d'azote. Les émissions du domaine 2 ont été calculées à l'aide d'une méthode fondée sur l'emplacement. Nous avons appliqué les facteurs de conversion du coût des services publics en Amérique du Nord par MWh et nous avons utilisé les facteurs d'émissions du Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et de la base de données eGRID de l'EPA pour convertir les MWh en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>.
- h) Nos émissions de GES du domaine 3 comprennent les émissions provenant de la production de carburant (de carburant pour nos parcs de locomotives, de camionnage, de transport maritime et du parc de véhicules de service), les biens et services achetés, les biens d'équipement, les déchets générés dans les opérations, le transport et la distribution en amont et en aval. Les émissions ont été calculées à l'aide de facteurs d'émission normalisés multipliés par les niveaux d'activité ou les dépenses. Les émissions de 2020 ont été redressées pour tenir compte des nouveaux facteurs d'émissions et des rapprochements dans les données sur les combustibles.
- i) Les calculs de l'intensité des émissions de GES portent sur les émissions des domaines 1 et 2 seulement.
- j) L'intensité des émissions du transport ferroviaire est une mesure des tonnes métriques d'éq. CO<sub>2</sub> par million de TMB.
- k) L'intensité des émissions du parc de camions de TransX récemment acquis a été déclarée séparément pour que les données puissent être comparées d'une année à l'autre. Les données sur l'intensité des émissions du parc de camions de TransX déclarées pour 2019 ont été retraitées pour prendre en compte le nombre de kilomètres parcourus précédemment surévalué.
- l) Les émissions de GES correspondent au total des domaines 1 et 2. Les tonnes-milles brutes (TMB) comprennent les déplacements des trains, des navires et des camions.
- m) Le CN a un objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire de 43%, d'ici 2030, ses émissions des domaines 1 et 2 par million de TMB, l'année de base étant 2019.
- n) Les émissions de GES sont le total des activités liées au carburant et à l'énergie du domaine 3. Les TMB comprennent le transport ferroviaire, les navires et les camions.
- o) Le CN a un objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire de 40%, d'ici 2030, ses émissions du domaine 3 par million de TMB, l'année de base étant 2019.
- p) La consommation d'énergie désigne le carburant et l'électricité consommés au sein de l'entreprise. Les conversions en MWh des volumes de carburant sont fondées sur les facteurs de conversion de Ressources naturelles Canada et comprennent les volumes de carburant renouvelable (biodiesel). La quantité d'électricité (MWh) a été estimée à partir des données tirées des factures de services publics en appliquant les facteurs de conversion du coût des services publics en Amérique du Nord par MWh.
- q) L'énergie renouvelable consommée comprend le biodiesel utilisé dans nos locomotives ainsi que l'électricité provenant de sources d'énergie à intensité carbonique faible, selon l'emplacement.
- r) L'énergie comprend l'énergie totale directe et indirecte, couvrant le carburant de locomotive, le carburant non moteur, l'électricité, le gaz naturel et d'autres carburants comme le propane, l'essence, le kérosène, le mazout de cuisinière et le mazout de chauffage. L'énergie est utilisée au sein de l'organisation seulement.
- s) Notre objectif d'efficacité énergétique est d'atteindre une amélioration de 6 % de 2017 à 2022, conformément au protocole d'entente entre l'Association des chemins de fer du Canada et Transports Canada.
- t) Les économies annuelles de carburant en gallons ont été estimées en fonction du gain d'efficacité énergétique en gallons par GTM multiplié par les TMG pour cette année. Les économies de coûts connexes ont ensuite été estimées en multipliant les gallons de carburant économisés par le prix moyen du carburant pour l'année précédente.
- u) La méthode de calcul des émissions de principaux contaminants atmosphériques (PCA) pour le parc de locomotives suit la méthode appliquée pour la surveillance des émissions des locomotives de l'Association des chemins de fer du Canada (RAC). Les émissions de PCA du parc de camions sont calculées à l'aide des facteurs d'émission du GREET 2021 et d'un rapport de l'EPA des États-Unis (Average In-Use Emissions from Heavy-Duty Trucks, octobre 2008). Les facteurs d'émission de la Society of Naval Architects and Marine Engineers sont utilisés pour calculer les PCA de la flotte maritime.
- v) Le poids total des déchets produits comprend les traverses, les métaux de rebut, les batteries d'accumulateurs au plomb de locomotive et les déchets courants des bureaux et des triages. Les données sur les quantités de déchets proviennent de nos entrepreneurs externes chargés de l'élimination des déchets. Lorsque les données n'étaient pas disponibles, des estimations ont été faites à partir des normes du secteur. Les définitions de déchets dangereux et non dangereux sont fondées sur la réglementation provinciale et étatique, et nous faisons des évaluations au cas par cas selon l'état des déchets. Les données sur les méthodes d'élimination des déchets et sur les quantités associées proviennent de notre entrepreneur externe chargé de l'élimination des déchets.
- w) La consommation d'eau a été estimée à partir des données tirées des factures de services publics en appliquant le coût moyen de l'eau par mètre cube en Amérique du Nord. Étant donné la nature de nos activités, nous ne consomons pas d'importantes quantités d'eau.



Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>SÉCURITÉ</b>							
<b>COMITÉS CONJOINTS PATRONAUX-SYNDICAUX : COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (S ET S)</b>							
Nombre de comités S et S patronaux-syndicaux <sup>a)</sup>	Nombre	79	82	88	103	403-1	-
Pourcentage d'effectif représenté par les comités S et S conjoints <sup>b)</sup>	%	89	90	89	89	403-1	-
<b>ACCIDENTS DU TRAVAIL</b>							
Taux total d'incidents déclarables (TRIR) <sup>c)</sup>	Taux	2,87	3,17	3,51	3,33	403-9	320a.1
Taux de fréquence des blessures – Federal Railroad Administration (FRA) <sup>d)</sup>	Taux	1,33	1,64	1,97	1,83	403-9	320a.1
Canada	Taux	1,33	1,63	2,08	1,68	403-9	320a.1
États-Unis	Taux	1,30	1,66	1,74	2,17	403-9	320a.1
Femmes	Taux	1,02	1,15	1,26	1,25	403-9	320a.1
Hommes	Taux	1,36	1,69	2,05	1,90	403-9	320a.1
Taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail – FRA <sup>e)</sup>	Taux	0,98	1,08	1,18	1,13	403-9	320a.1
Canada	Taux	0,87	0,96	1,07	1,11	403-9	320a.1
États-Unis	Taux	1,20	1,36	1,41	1,82	403-9	320a.1
Femmes	Taux	0,73	0,73	0,70	1,03	403-9	320a.1
Hommes	Taux	1,00	1,11	1,23	1,37	403-9	320a.1
<b>DÉCÈS</b>							
<b>Personnel en service</b>							
Canada	Nombre	1	2	1	1	403-9	320a.1
États-Unis	Nombre	0	1	0	0	403-9	320a.1
Femmes	Nombre	0	1	0	0	403-9	320a.1
Hommes	Nombre	1	2	1	1	403-9	320a.1
Taux de fréquence des accidents mortels <sup>f)</sup>	Taux	0,00	0,01	0,00	0,00	403-9	320a.1
<b>Travailleurs contractuels</b>							
Accidents mortels chez les travailleurs contractuels <sup>g)</sup>	Nombre	0	0	0	0	403-9	320a.1
<b>ACCIDENTS DE TRAIN</b>							
Incidents et accidents liés aux trains <sup>h)</sup>	Nombre	515	568	949	981	-	540a.1
Accidents de train selon la FRA <sup>i)</sup>	Nombre	116	118	166	151	-	540a.1
Taux de fréquence des accidents de train selon la FRA <sup>j)</sup>	Par million de trains-milles	1,82	1,87	2,23	2,02	-	540a.1
Accidents de train selon le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)	Nombre	208	283	310	371	-	540a.1
Taux de fréquence des accidents de train selon le BST <sup>k)</sup>	Par million de trains-milles	4,66	6,34	5,92	7,01	-	540a.1
Accidents aux passages à niveau	Nombre	182	177	233	187	-	540a.1
Taux de fréquence des accidents aux passages à niveau <sup>l)</sup>	Par million de trains-milles	2,85	2,80	3,51	2,66	-	540a.1
Accidents liés aux intrusions	Nombre	61	61	65	75	-	540a.1
Taux de fréquence des accidents liés aux intrusions	Par million de trains-milles	0,96	0,96	0,98	1,07	-	540a.1
Décès – Collision d'un train et d'un véhicule <sup>m)</sup>	Nombre	13	18	23	25	-	540a.1
Blessures – Collision d'un train et d'un véhicule <sup>n)</sup>	Nombre	54	71	66	73	-	540a.1

Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>SÉCURITÉ</b>							
Accidents liés aux trains entraînant des rejets de matières dangereuses <sup>a)</sup>	Nombre	1	4	3	2	-	540a.2
Rejets de matières dangereuses ne résultant pas d'un accident <sup>b)</sup>	Nombre	45	48	57	91	-	540a.2
<b>DÉVERSEMENTS IMPORTANTS</b>							
Déversements importants <sup>c)</sup>	Nombre de déversements	16	12	34	22	306-3	-
<b>RECOMMANDATIONS DE LA FRA</b>							
Nombre d'infractions visées par des recommandations de la FRA <sup>d)</sup>	Nombre	123	165	176	202	-	540a.3
<b>INSPECTIONS DE LA VOIE</b>							
Fréquence des inspections internes de l'intégrité des rails <sup>e)</sup>	Taux	1,77	1,74	1,77	1,76	-	540a.4

- a) Il existe un comité conjoint patronal-syndical sur la santé et la sécurité à l'échelle locale dans tout le réseau.
- b) Le pourcentage d'effectif représenté par les comités S et S conjoints est basé sur le nombre total de membres du personnel.
- c) Le taux total d'incidents déclarables est une mesure des blessures et maladies liées au travail à déclarer. Le taux est calculé comme le nombre total d'incidents à déclarer multiplié par 200 000, puis divisé par le nombre total d'heures travaillées pendant la période de référence. Les incidents à déclarer comprennent tous les événements liés à la sécurité signalés par les employés. Les statistiques sur la sécurité sont fondées sur des données estimées et continuent d'être retraitées à mesure que les chiffres réels s'établissent. Le ratio de 2020 a été retraité pour refléter les données les plus à jour sur la sécurité.
- d) Le taux de fréquence des blessures selon la Federal Railroad Administration (FRA) reflète la fréquence des blessures, multipliée par 200 000, divisée par le nombre total d'heures travaillées. Les blessures de la FRA se limitent aux blessures corporelles qui obligent les employés à perdre du temps de travail, à modifier leurs tâches normales ou à recevoir des soins médicaux autres que les premiers soins mineurs. Le nombre total d'heures travaillées de tous les employés, à l'exclusion des entrepreneurs, excluent les congés annuels et les congés de maladie. En 2021, 85 % des blessures à déclarer au CN entraînent dans l'une des catégories suivantes : entorse ou foulure (41 %), coupure/lacération/abrasion (14 %), partie du corps douloureuse (14 %), fracture (8 %) et ecchymose ou contusion (8 %). Les 15 % restants couvraient plus de 17 types de blessures différents.
- e) Le taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail reflète une blessure qui entraîne des jours civils d'absence du travail, tel que recommandé par un médecin. Le taux reflète le nombre total de blessures ayant entraîné l'arrêt de travail, multiplié par 200 000, divisé par le nombre total d'heures travaillées par l'employé pendant la période de référence.
- f) Le taux de fréquence des accidents mortels est une mesure des décès liés au travail. Il représente le nombre total d'incidents à déclarer multiplié par 200 000, puis divisé par le nombre total d'heures travaillées pendant la période de référence.
- g) Les accidents mortels chez les travailleurs contractuels sont des incidents ayant entraîné le décès d'un membre du personnel d'un fournisseur de services tiers, alors qu'il effectuait un travail pour le CN.
- h) Un incident ou un accident lié à un train désigne tout événement impliquant du matériel roulant dans un déraillement ou dans une collision avec un autre matériel roulant. Un déraillement survient lorsqu'une ou plusieurs roues du matériel roulant quittent la surface de roulement normale d'un rail. Une collision survient lorsqu'un matériel roulant heurte involontairement un autre matériel roulant. Les statistiques sur la sécurité sont fondées sur des données estimées et continuent d'être retraitées à mesure que les chiffres réels s'établissent. Le nombre de 2020 a été retraité pour refléter les données les plus à jour sur la sécurité.
- i) Les accidents de train à déclarer à la FRA correspondent à un sous-ensemble d'incidents liés à un train qui ont été déclarés, et n'incluent que les événements impliquant des dommages dont la valeur monétaire précise est fixée par la FRA. Le seuil de déclaration pour 2018-2020 était de 10 700 \$ US en dommages et de 11 200 \$ US en dommages pour 2021. Les statistiques sur la sécurité sont fondées sur des données estimées et continuent d'être retraitées à mesure que les chiffres réels s'établissent. Le nombre de 2020 a été retraité pour refléter les données les plus à jour sur la sécurité.
- j) Le taux de fréquence des accidents de train à déclarer à la FRA tient compte du nombre d'accidents de train entraînant des dommages qui dépassent un seuil monétaire précis (fixé par la FRA), multiplié par 1 000 000, puis divisé par le nombre total de milles parcourus par le train pendant la période de référence. Les statistiques sur la sécurité sont fondées sur des données estimées et continuent d'être retraitées à mesure que les chiffres réels s'établissent. Le ratio de 2020 a été retraité pour refléter les données les plus à jour sur la sécurité.
- k) Le taux d'accidents de train du Bureau de la sécurité des transports (BST) reflète le nombre d'accidents de train ayant causé des dommages, multiplié par 1 000 000, divisé par le nombre total de milles parcourus pendant la période de référence. Les statistiques sur la sécurité sont fondées sur des données estimées et continuent d'être retraitées à mesure que les chiffres réels s'établissent. Le ratio de 2020 a été retraité pour refléter les données les plus à jour sur la sécurité.
- l) Le taux de fréquence des accidents aux passages à niveau est défini comme un impact entre du matériel ferroviaire et un usager de la route à un passage à niveau. Un passage à niveau désigne : 1) un endroit où une voie publique, une route, une rue ou un chemin privé, y compris les trottoirs connexes, croise une ou plusieurs voies ferrées; ou 2) un endroit où un sentier expressément autorisé par une autorité publique ou un transporteur ferroviaire (pour la circulation autre que routière, soit les piétons, les cyclistes et autres), et non connexe à une voie publique, une route, une rue ou une route privée, croise une ou plusieurs voies ferrées. Les statistiques sur la sécurité sont fondées sur des données estimées et continuent d'être retraitées à mesure que les chiffres réels s'établissent. Le nombre de 2020 a été retraité pour refléter les données les plus à jour sur la sécurité.
- m) Collisions de train et de véhicule routier qui entraînent un décès.
- n) Collisions de train et de véhicule qui entraînent des blessures.
- o) Les accidents liés aux trains entraînant des rejets de matières dangereuses sont définis comme des incidents entraînant des rejets de matières dangereuses (États-Unis) ou de marchandises dangereuses (Canada), à partir d'un contenant pendant le transport par train et qui doivent être déclarés aux organismes de réglementation ou aux agences gouvernementales.
- p) Les rejets de matières dangereuses ne résultant pas d'un accident désignent les rejets non intentionnels de matières dangereuses (États-Unis) ou de marchandises dangereuses (Canada) à partir d'un contenant pendant le transport. Ces événements ne sont pas liés à un accident ferroviaire et peuvent résulter d'une défaillance du matériel roulant ou de matériaux mal arrimés.
- q) Les déversements importants comprennent tous les incidents déclarés impliquant des employés ou des entrepreneurs du CN, qui entraînent le rejet non intentionnel de matières dangereuses (États-Unis), de marchandises dangereuses (Canada) ou de matières qui peuvent avoir des répercussions négatives sur l'environnement. Les déversements comprennent les événements impliquant un rejet accidentel, un déversement ou une fuite, un déraillement ou un incident de cour de triage ou de ligne principale, ou résultant de la défaillance d'un contenant. Les valeurs déclarées se limitent aux rejets importants lorsqu'une matière a été rejetée au-delà des seuils de déclaration réglementaires locaux.
- r) Nombre d'infractions visées par des recommandations de la FRA ou par des inspections ou des vérifications effectuées par un État. Les statistiques sur la sécurité sont fondées sur des données estimées et continuent d'être retraitées à mesure que les chiffres réels s'établissent. Le nombre de 2020 a été retraité pour refléter les données les plus à jour sur la sécurité.
- s) La fréquence des inspections internes de l'intégrité des rails représente le nombre d'inspections hebdomadaires multiplié par le nombre de milles parcourus sur une voie, divisé par le nombre total de milles parcourus sur la voie principale.



Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
<b>EFFECTIF TOTAL</b>							
Nombre total de membres du personnel à temps plein (fin de l'exercice) <sup>d)</sup>	Nombre total	22 604	24 381	25 975	25 720	102-7	000.E
Personnel du CN <sup>b)</sup>	Nombre total	20 899	22 264	23 565	24 364	102-7	-
Membres du personnel ayant signé un contrat à durée déterminée	Nombre total	38	64	56	110	102-8	-
Personnel des filiales en propriété exclusive du CN	Nombre total	1 667	2 053	2 354	1 246	102-8	-
Nombre total de membres du personnel à temps partiel <sup>c)</sup>	Nombre total	0	0	0	0	102-8	-
<b>MEMBRES DU PERSONNEL PAR RÉGION ET SEXE</b>							
Canada	Nombre total	14 851	15 921	16 717	17 040	102-8	-
États-Unis	Nombre total	6 048	6 343	6 848	7 324	102-8	-
Femmes	Nombre total	1 710	1 891	1 990	2 108	102-8	-
Hommes	Nombre total	19 189	20 373	21 575	22 256	102-8	-
<b>MEMBRES DU PERSONNEL CONTRACTUELS<sup>d)</sup></b>							
<b>Contrat permanent</b>							
Femmes	Nombre total	1 686	1 863	1 968	2 053	102-8	-
Hommes	Nombre total	19 175	20 337	21 541	22 201	102-8	-
<b>Contrat à durée déterminée</b>							
Femmes	Nombre total	24	28	22	55	102-8	-
Hommes	Nombre total	14	36	34	55	102-8	-
<b>CONVENTIONS COLLECTIVES</b>							
Pourcentage du personnel du CN protégé par des conventions collectives	% du personnel total	80 %	79 %	80 %	80 %	102-41	-
<b>RECRUTEMENT</b>							
Candidatures (par le site Web du CN)	Nombre total	136 481	108 381	142 764	175 808	-	-
Nombre total de nouveaux membres du personnel	Nombre total	2 071	988	2 605	4 604	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel	% du personnel total	10 %	4 %	10 %	18 %	401-1	-
Embauches internes <sup>d)</sup>	% de postes vacants pourvus par des candidats internes	34 %	50 %	30 %	22 %	401-1	-
<b>Groupes d'âge</b>							
Nouveaux membres du personnel de moins de 30 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	1 039	423	1 279	2 179	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel de moins de 30 ans	% de nouveaux membres du personnel	50 %	43 %	49 %	47 %	401-1	-
Nouveaux membres du personnel entre 30 et 50 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	947	490	1 208	2 201	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel entre 30 et 50 ans	% de nouveaux membres du personnel	46 %	50 %	46 %	48 %	401-1	-
Nouveaux membres du personnel de plus de 50 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	85	75	118	224	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel de plus de 50 ans	% de nouveaux membres du personnel	4 %	7 %	5 %	5 %	401-1	-

Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB	
<b>PERSONNEL</b>								
<b>Sexe</b>								
Femmes	Nombre total de nouveaux membres du personnel	238	174	237	386	401-1	-	
Pourcentage de nouveaux membres du personnel – femmes	% de nouveaux membres du personnel	11 %	18 %	9 %	8 %	401-1	-	
Hommes	Nombre total de nouveaux membres du personnel	1 833	814	2 368	4 218	401-1	-	
Pourcentage de nouveaux membres du personnel – hommes	% de nouveaux membres du personnel	89 %	82 %	91 %	92 %	401-1	-	
<b>Région</b>								
Canada	Nombre total de nouveaux membres du personnel	1 799	865	2 060	3 497	401-1	-	
Pourcentage de nouveaux membres du personnel au Canada	% de nouveaux membres du personnel	87 %	88 %	79 %	76 %	401-1	-	
États-Unis	Nombre total de nouveaux membres du personnel	272	123	545	1 107	401-1	-	
Pourcentage de nouveaux membres du personnel aux États-Unis	% de nouveaux membres du personnel	13 %	12 %	21 %	24 %	401-1	-	
<b>ROULEMENT DE PERSONNEL<sup>a)</sup></b>								
<b>Nombre total de départs</b>		Nombre total	2 942	2 168	2 513	2 744	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel	% du personnel total	14,1 %	9,7 %	10,7 %	11,3 %	401-1	-	
<b>Nombre total de départs volontaires</b>		Nombre total	1 415	982	867	976	401-1	-
Pourcentage de départs volontaires de personnel	% du personnel total	6,8 %	4,4 %	3,7 %	4,0 %	401-1	-	
<b>Groupes d'âge</b>								
Roulement de personnel de moins de 30 ans	Nombre total	680	453	586	630	401-1	-	
Pourcentage de roulement de personnel de moins de 30 ans	% du personnel total	3,3 %	2,0 %	2,5 %	2,6 %	401-1	-	
Roulement de personnel entre 30 et 50 ans	Nombre total	1 409	971	1 097	1 102	401-1	-	
Pourcentage de roulement de personnel entre 30 et 50 ans	% du personnel total	6,7 %	4,4 %	4,7 %	4,5 %	401-1	-	
Roulement de personnel de plus de 50 ans	Nombre total	853	744	830	1 012	401-1	-	
Pourcentage de roulement de personnel de plus de 50 ans	% du personnel total	4,1 %	3,3 %	3,5 %	4,2 %	401-1	-	
<b>Sexe</b>								
Roulement de personnel – femmes	Nombre total	346	257	306	320	401-1	-	
Pourcentage de roulement de personnel – femmes	% du personnel total	1,7 %	1,2 %	1,3 %	1,3 %	401-1	-	
Roulement de personnel – hommes	Nombre total	2 596	1 911	2 207	2 424	401-1	-	
Pourcentage de roulement de personnel – hommes	% du personnel total	12,4 %	8,6 %	9,4 %	9,9 %	401-1	-	
<b>Région</b>								
Roulement de personnel – Canada	Nombre total	2 262	1 605	1 832	2 035	401-1	-	
Pourcentage de roulement de personnel au Canada	% du personnel total	10,8 %	7,2 %	7,8 %	8,4 %	401-1	-	
Roulement de personnel – États-Unis	Nombre total	680	563	681	709	401-1	-	
Pourcentage de roulement de personnel aux États-Unis	% du personnel total	3,3 %	2,5 %	2,9 %	2,9 %	401-1	-	
<b>TAUX D'ABSENTÉISME<sup>b)</sup></b>								
Femmes	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,56	2,02	2,93	2,53	403-2	-	
Hommes	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,38	1,66	2,08	1,84	403-2	-	
Canada	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,96	2,06	2,50	2,15	403-2	-	
États-Unis	% d'heures d'absence sur les heures de service	1,12	0,85	1,34	1,36	403-2	-	



NOTRE RAPPORT

PROGRÈS VERS  
LES OBJECTIFS

TABLEAUX  
DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

> Personnel

Collectivité et économie

INDEX GRI

INDEX SASB

NOTRE ENGAGEMENT  
EN MATIÈRE DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
<b>FORMATION ET INSTRUCTION</b>							
Total des heures de formation <sup>g)</sup>	Nombre total d'heures	912 300	554 608	1 098 282	1 881 592	-	-
<b>Moyenne des heures de formation</b>							
Personnel	Moyenne des heures	39,9	23,3	45,6	77,2	404-1	-
Femmes	Moyenne des heures	23,4	15,6	28,7	41,7	404-1	-
Hommes	Moyenne des heures	41,5	24,0	47,2	80,3	404-1	-
Personnel de direction	Moyenne des heures	16,8	11,7	22,6	33,7	404-1	-
Personnel syndiqué	Moyenne des heures	46,9	26,5	52,5	88,1	404-1	-
<b>ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA PERFORMANCE ET DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE</b>							
Pourcentage de membres du personnel de direction faisant l'objet d'une évaluation	% de membres du personnel de direction	100 %	100 %	100 %	100 %	404-3	-
<b>ENGAGEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL</b>							
Engagement des employés de la direction	% des employés de la direction activement engagés	52 %	68 %	76 %	76 %	-	-
Couverture des données <sup>h)</sup>	% du nombre total des employés de la direction	88 %	86 %	84 %	70 %	-	-
Engagement des employés syndiqués	% des employés syndiqués activement engagés	46 %	48 %	59 %	S.O.	-	-
Couverture des données <sup>h)</sup>	% du nombre total des employés syndiqués	43 %	38 %	25 %	S.O.	-	-
Engagement global des employés	% de membres du personnel activement engagés	49 %	57 %	68 %	76 %	-	-
Couverture des données <sup>h)</sup>	% du personnel total	52 %	49 %	38 %	70 %	-	-
<b>DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ EN EMPLOI</b>							
Femmes	% du personnel total	8 %	8 %	8 %	9 %	405-1	-
Femmes dans des fonctions génératrices de produits <sup>i)</sup>	% des postes de cadre	33 %	35 %	34 %	31 %	-	-
Femmes occupant des postes en STIM <sup>j)</sup>	% de femmes occupant des postes en STIM	21 %	20 %	S.O.	S.O.	-	-
<b>Ethnicité aux États-Unis<sup>k)</sup></b>							
Caucasien	% du personnel total	78,8 %	79,6 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Noir / Afro-américain	% du personnel total	13,7 %	13,8 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Hispanique / Latin	% du personnel total	4,7 %	4,4 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Asiatique	% du personnel total	0,6 %	0,7 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Indien d'Amérique / Autochtone de l'Alaska	% du personnel total	0,7 %	0,6 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Natif d'Hawaïi / Insulaire du Pacifique	% du personnel total	0,1 %	0,1 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Deux ethnies ou plus	% du personnel total	1,1 %	0,5 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Ne souhaite pas s'identifier	% du personnel total	0,2 %	0,3 %	S.O.	S.O.	405-1	-

NOTRE RAPPORT

PROGRÈS VERS  
LES OBJECTIFS

TABLEAUX  
DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

> Personnel

Collectivité et économie

INDEX GRI

INDEX SASB

NOTRE ENGAGEMENT  
EN MATIÈRE DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
<b>Diversité au Canada</b>							
Femmes	% du personnel total	9,6 %	9,9 %	9,8 %	10,1 %	405-1	-
Peuples autochtones <sup>1)</sup>	% du personnel total	5,6 %	4,7 %	4,7 %	4,7 %	405-1	-
Personnes handicapées <sup>m)</sup>	% du personnel total	5,0 %	1,7 %	1,7 %	1,5 %	405-1	-
Minorités visibles <sup>n)</sup>	% du personnel total	14,7 %	12,7 %	12,0 %	11,1 %	405-1	-
<b>Diversité aux États-Unis</b>							
Femmes	% du personnel total	4,8 %	5,0 %	5,4 %	5,5 %	405-1	-
Personnes handicapées <sup>m)</sup>	% du personnel total	2,2 %	0,4 %	0,4 %	0,2 %	405-1	-
Minorités visibles <sup>n)</sup>	% du personnel total	21,0 %	20,1 %	19,8 %	19,8 %	405-1	-
<b>Groupes d'âge</b>							
Pourcentage de plus de 50 ans	% du personnel total	23 %	23 %	20 %	23 %	405-1	-
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% du personnel total	61 %	60 %	60 %	59 %	405-1	-
Pourcentage de moins de 30 ans	% du personnel total	16 %	17 %	19 %	18 %	405-1	-
<b>Équipes de gouvernance</b>							
Conseil d'administration	Nombre total	11	14	13	13	405-1	-
Pourcentage de femmes	% du total du Conseil	45 %	43 %	38 %	38 %	405-1	-
Pourcentage de plus de 50 ans	% du total du Conseil	100 %	93 %	92 %	92 %	405-1	-
<b>Catégories de personnel</b>							
Cadres supérieurs	Nombre total	8	7	6	S.O.	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de cadres supérieurs	38 %	29 %	33 %	S.O.	405-1	-
Comité exécutif <sup>o)</sup>	Nombre total	35	33	30	S.O.	405-1	-
Pourcentage de femmes	% du comité exécutif	17 %	18 %	20 %	S.O.	405-1	-
Cadres supérieurs	Nombre total de cadres supérieurs	173	189	193	202	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de cadres supérieurs	22 %	21 %	19 %	13 %	405-1	-
Pourcentage de plus de 50 ans	% de cadres supérieurs	51 %	50 %	48 %	55 %	405-1	-
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de cadres supérieurs	49 %	50 %	52 %	45 %	405-1	-
Personnel cadre	Nombre total de membres du personnel cadre	3 939	4 411	4 456	4 654	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de membres du personnel cadre	23 %	23 %	23 %	23 %	405-1	-
Pourcentage de plus de 50 ans	% de membres du personnel cadre	26 %	27 %	23 %	26 %	405-1	-
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de membres du personnel cadre	66 %	65 %	68 %	66 %	405-1	-
Pourcentage de moins de 30 ans	% de membres du personnel cadre	8 %	9 %	10 %	8 %	405-1	-
Cadres subalternes <sup>p)</sup>	Nombre total	2 715	3 200	3 277	3 489	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de cadres subalternes	22 %	22 %	22 %	22 %	405-1	-



Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
Personnel non-cadre	Nombre total de membres du personnel non-cadre	16 788	17 664	18 916	19 508	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de membres du personnel non-cadre	5 %	5 %	5 %	5 %	405-1	-
Pourcentage de plus de 50 ans	% de membres du personnel non-cadre	22 %	21 %	19 %	22 %	405-1	-
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de membres du personnel non-cadre	60 %	59 %	58 %	58 %	405-1	-
Pourcentage de moins de 30 ans	% de membres du personnel non-cadre	18 %	19 %	22 %	20 %	405-1	-
<b>ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE HOMMES ET FEMMES<sup>a)</sup></b>							
Cadres supérieurs	Ratio hommes/femmes	1,0	1,1	1,0	0,9	405-2	-
Personnel cadre	Ratio hommes/femmes	1,0	1,0	1,0	1,0	405-2	-
Personnel non-cadre	Ratio hommes/femmes	1,0	1,0	0,9	1,0	405-2	-

a) Le nombre total de membres du personnel (fin de l'exercice) pour chaque année est celui qui figure dans le Rapport annuel du CN de l'année correspondante.

b) La répartition des données sur le personnel porte sur le personnel du CN seulement. La répartition des données sur les membres du personnel ayant signé un contrat à durée déterminée et sur le personnel des filiales en propriété exclusive du CN n'est pas disponible.

c) Tel que défini par les lois nationales.

d) Les embauches internes sont définies comme un employé existant qui est muté à un nouveau poste, y compris toutes les promotions et les mutations latérales au sein de l'entreprise au cours de l'année de déclaration.

e) Le roulement du personnel désigne le nombre de membres du personnel qui quittent l'entreprise volontairement ou à la suite d'un congédiement, d'un départ à la retraite ou d'un décès.

f) Le taux d'absentéisme correspond au nombre d'heures d'absence sur les heures de service du personnel syndiqué, exprimé en pourcentage du nombre réel d'heures pendant lesquelles un membre du personnel était disponible pour travailler pendant une année donnée (heures de service). Les heures de service n'ont pas été réduites en cas d'absence prolongée, d'arrêt de travail, etc. Le taux d'absentéisme ne comprend pas les absences prolongées connues (p. ex., congé de maladie, congé prolongé en cas de blessure) ni les jours fériés, les congés pour études, les congés de maternité ou de paternité, ou les congés pour raisons familiales.

g) La diminution des heures de formation en 2020 était attribuable à la baisse des niveaux d'embauche, aux réductions de personnel et à la plus faible participation aux formations sur place, occasionnées par les effets continus de la pandémie de COVID-19.

h) La couverture des données correspond au pourcentage de membres du personnel ayant répondu au sondage sur l'engagement du personnel par rapport au nombre total de membres du personnel. Depuis 2019, les membres du personnel cadre et du personnel non-cadre répondent au sondage, alors que dans les années précédentes, seuls les membres du personnel cadre y ont participé.

i) Nombre de femmes à des postes de cadre dans des fonctions génératrices de produits exprimé en pourcentage de tous ces cadres.

j) Les femmes occupant des postes en sciences, technologie, ingénierie ou mathématiques (STIM) comprennent les femmes occupant des postes de direction et des postes syndiqués au sein des équipes des Services d'information, de l'Innovation et de la Transformation des activités, des Finances et des Systèmes de gestion des risques et des Opérations qui ont des rôles nécessitant des antécédents et/ou des études en STIM en pourcentage de tous ces postes. Les données de 2020 ont été rajustées pour refléter un changement de méthodologie qui permet de mieux cerner les emplois liés aux disciplines qui composent les STIM.

k) Les pourcentages relatifs à l'origine ethnique sont calculés en fonction du nombre total d'employés aux États-Unis. En 2020 et 2021, tous les employés aux États-Unis ont répondu au questionnaire d'auto-identification.

l) Les Peuples autochtones sont définis comme les Premières nations, les Inuits et les Métis. Ces indicateurs ne sont pas suivis aux États-Unis.

m) Les personnes handicapées sont des personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et qui a) considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi, ou qui b) pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience. Cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'accommodement pour leur emploi ou dans leur lieu de travail.

n) Les membres des minorités visibles sont des personnes autres que des Peuples autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. La variable « Minorités visibles » comprend les catégories suivantes : Asiatique du sud, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen, Japonais, ainsi que les minorités visibles non incluses ailleurs, les minorités visibles multiples et les minorités qui ne sont pas visibles.

o) Le comité exécutif désigne les postes qui se trouvent à deux niveaux du président-directeur général dans l'organigramme.

p) Par « cadres subalternes », on entend les postes de superviseur de premier niveau et de cadre débutant.

q) Ce ratio est fondé sur le salaire de base en Amérique du Nord. Les endroits significatifs représentent nos activités au Canada et aux États-Unis.

NOTRE RAPPORT

PROGRÈS VERS  
LES OBJECTIFS

TABLEAUX  
DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

Personnel

> Collectivité et économie

INDEX GRI

INDEX SASB

NOTRE ENGAGEMENT  
EN MATIÈRE DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Données	Unité de mesure	2021	2020	2019	2018	GRI	SASB
<b>COLLECTIVITÉ ET ÉCONOMIE</b>							
<b>PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>							
Valeur économique directe produite (produits d'exploitation)	M\$	14 477	13 819	14 917	14 321	201-1	-
Valeur économique distribuée	M\$	11 375	11 041	11 704	10 950	201-1	-
Charges d'exploitation	M\$	8 861	9 042	9 324	8 828	201-1	-
Main-d'œuvre et avantages sociaux	M\$	2 879	2 723	2 922	2 860	201-1	-
Services acquis, matières et carburant	M\$	3 595	3 304	3 904	3 703	201-1	-
Autres <sup>a)</sup>	M\$	2 387	3 015	2 498	2 265	201-1	-
Paiements versés aux investisseurs – dividendes	M\$	1 740	1 634	1 544	1 333	201-1	-
Paiements versés aux gouvernements	M\$	759	353	822	776	201-1	-
Paiements versés aux autorités fiscales canadiennes	M\$	598	510	794	831	201-1	-
Paiements versés aux autorités fiscales américaines	M\$	162	(157)	28	(55)	201-1	-
Investissements communautaires <sup>b)</sup>	M\$	14,6	11,7	14,0	12,9	201-1	-
Valeur économique non distribuée	M\$	3 102	2 778	3 213	3 371	201-1	-
Coût lié au bénévolat du personnel pendant les heures de travail rémunéré <sup>c)</sup>	M\$	0,28	0,20	0,27	0,28	-	-
Coût lié aux frais indirects de gestion des programmes d'investissement communautaire <sup>d)</sup>	M\$	0,46	0,56	0,84	1,05	-	-
Fournisseurs essentiels <sup>e)</sup>	Nombre	46	76	59	59	-	-
Fournisseurs essentiels évalués relativement à des questions environnementales, sociales et de gouvernance <sup>f)</sup>	%	17 %	24 %	39 %	69 %	201-1 414-1	-

a) La rubrique Autres désigne les amortissements, la location de matériel, les risques divers et autres dépenses.

b) Les investissements communautaires comprennent les commandites, les dons et les frais d'activation ainsi que les dons accordés dans le cadre du programme Cheminots du CN dans la collectivité.

c) Le coût calculé comprend le temps que le personnel consacre au bénévolat pendant les heures de travail rémunéré dans le cadre des programmes suivants : Programme d'aide au personnel et à la famille et Champion du mieux-être du CN. La donnée de 2019 a été rajustée pour tenir compte des nouveaux renseignements.

d) Le coût calculé des frais indirects de gestion des programmes d'investissement communautaire comprend les salaires et les avantages sociaux. La donnée de 2019 a été rajustée pour tenir compte des nouveaux renseignements.

e) On entend par fournisseur essentiel un fournisseur d'éléments essentiels, un fournisseur ne pouvant être remplacé ou un fournisseur assumant des dépenses annuelles supérieures à 10 M\$.

f) Le pourcentage représente le nombre de nos fournisseurs essentiels qui ont été évalués relativement à des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Il comprend les nouveaux fournisseurs qui font partie de la catégorie des fournisseurs essentiels.

# Index GRI

## NOTRE RAPPORT

## PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

### > GRI 101 : Fondation

### > GRI 102 : Éléments généraux d'information

GRI 103 :  
Approche managériale

GRI 200 :  
Normes économiques

GRI 300 :  
Normes environnementales

GRI 400 :  
Normes sociales

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'index Global Reporting Initiative (GRI) ci-dessous a été élaboré conformément aux normes de la GRI suivant l'option relative aux critères essentiels. Il renvoie à des renseignements pertinents qui sont présentés dans le Rapport sur le développement durable 2020, ainsi que dans d'autres communications de renseignements sur l'entreprise, comme le rapport annuel aux actionnaires et d'autres rapports réglementaires ou volontaires.

Divulgence GRI		Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 101 : FONDATION</b>		Ne contient pas d'éléments d'information.
<b>GRI 102 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION</b>		
<b>PROFIL DE L'ORGANISATION</b>		
102-1	Nom de l'organisation	Rapport sur le développement durable 2020, p. 73
102-2	Activités, marques, produits et services	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4
102-3	Emplacement du siège social	Rapport sur le développement durable 2020, p. 73
102-4	Emplacement des activités	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4 Guide de l'investisseur 2020, Exploitation, p. 2-3
102-5	Propriété et forme juridique	Rapport sur le développement durable 2020, p. 73
102-6	Marchés desservis	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4 Guide de l'investisseur 2020, Marchés, p. 6-14
102-7	Taille de l'organisation	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4 Guide de l'investisseur 2020, Nos forces et avantages concurrentiels, p. 2-3
102-8	Renseignements sur le personnel et les autres travailleurs	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 10
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4; Guide de l'investisseur 2020, p. 6
102-10	Changements substantiels à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	Rapport annuel 2021, Développement général de l'activité, p. 3-16
102-11	Principe ou démarche de précaution	Circulaire de sollicitation de procurations 2022, Surveillance de la gestion des risques, p. 32
102-12	Initiatives externes	Rapport sur le développement durable 2020, p. 56
102-13	Collaboration à des associations	Rapport sur le développement durable 2020, Prix et récompenses, p. 2 Réponse au Carbon Disclosure Project 2021, p. 53
<b>STRATÉGIE</b>		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	Rapport sur le développement durable 2020, p. 1, 3
<b>ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ</b>		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	Rapport sur le développement durable 2020, p. 63-65
102-17	Mécanismes pour obtenir des conseils ou pour signaler des préoccupations relativement à l'éthique	Rapport sur le développement durable 2020, p. 65
<b>GOVERNANCE</b>		
102-18	Structure de la gouvernance	Rapport sur le développement durable 2020, p. 18, 63-64
102-19	Délégation des pouvoirs	Rapport sur le développement durable 2020, p. 18, 63-64
102-20	Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Rapport sur le développement durable 2020, p. 18, 63-64
102-21	Consultation des intervenants sur les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Rapport sur le développement durable 2020, p. 51, 53, 55-58
102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	Rapport sur le développement durable 2020, p. 63 Circulaire de sollicitation de procurations 2022, p. 30-31



## NOTRE RAPPORT

## PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

GRI 101 :  
Fondation

### > GRI 102 : Éléments généraux d'information

### > GRI 103 : Approche managériale

GRI 200 :  
Normes économiques

GRI 300 :  
Normes  
environnementales

GRI 400 :  
Normes sociales

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Divulgence GRI		Emplacement, page et adresse URL
102-23	Président de l'instance supérieure	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a> , p. 30
102-24	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a> , p. 32-38
102-25	Conflits d'intérêts	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a> , Appartenance commune à d'autres conseils d'administration, p. 37
102-28	Évaluation de l'instance supérieure de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a> , Évaluation du rendement du Conseil, p. 38
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a> , Surveillance de la gestion des risques, p. 32
102-33	Signalement des réclamations majeures	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 58, 65; <a href="#">Code de conduite du CN</a> ; p. 79-83
102-35	Politiques de rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a> , Rémunération des membres du Conseil d'administration, p. 24-27 et <a href="#">Déclaration de la rémunération de la haute direction</a> , p. 45-47 <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 64
102-36	Processus de détermination de la rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a> , Rémunération des membres du Conseil d'administration, p. 24-27 et <a href="#">Déclaration de la rémunération de la haute direction</a> , p. 45-47
ENGAGEMENT AUPRÈS DES INTERVENANTS		
102-40	Liste des groupes d'intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 56
102-41	Conventions collectives	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 10
102-42	Identifier et choisir les intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 56, 72
102-43	Approche de l'engagement auprès des intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 56, 72
102-44	Thèmes et préoccupations clés soulevés	<a href="#">Le CN dans votre collectivité 2021</a> , p. 63
PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	<a href="#">Notice annuelle 2021</a> , Filiales, p. 2
102-46	Définition du contenu du rapport et du périmètre des sujets	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-47	Liste des sujets importants	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 2; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 72
102-48	Reformulation d'informations	Le rapport ne comporte aucun retraitement important des données.
102-49	Modifications dans l'établissement de rapports	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-50	Période de déclaration	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-51	Date du dernier rapport	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-52	Cycle de déclaration	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 73
102-54	Conformité aux exigences de déclaration selon les normes de la GRI	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 1
102-55	Index du contenu GRI	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 16-19
102-56	Assurance extérieure	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 1
GRI 103 : APPROCHE MANAGÉRIALE 2016		
103-1	Explication des sujets importants et de leurs périmètres	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 2
103-2	L'approche managériale et ses composantes	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 15, 33, 43, 51, 63
103-3	Évaluation de l'approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 15, 33, 43, 51, 63

## NOTRE RAPPORT

## PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

GRI 101 :  
Fondation

GRI 102 :  
Éléments généraux  
d'information

GRI 103 :  
Approche managériale

> **GRI 200 :**  
**Normes économiques**

> **GRI 300 :**  
**Normes  
environnementales**

GRI 400 :  
Normes sociales

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Divulgarion GRI		Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 200 : NORMES ÉCONOMIQUES 2016</b>		
<b>PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 51, 53–54, 59
201–1	Valeur économique directe produite et distribuée	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 15
201–2	Implications, possibilités et autres risques financiers découlant des changements climatiques	Réponse au Carbon Disclosure Project 2021, Risques et occasions, p. 106–115
201–3	Obligations définies dans des régimes d'avantages sociaux et autres régimes de retraite	Rapport annuel 2021, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, p. 88–95
201–4	Aide financière d'un gouvernement	Le CN ne reçoit pas d'aide financière des gouvernements.
<b>PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 51, 53–55, 59, 65–66
204–1	Part des dépenses reliées aux fournisseurs locaux	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4, 54
<b>GRI 300 : NORMES ENVIRONNEMENTALES 2016</b>		
<b>ÉNERGIE</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15–19
302–1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 5
302–3	Intensité énergétique	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 6
<b>BIODIVERSITÉ</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15, 24
304–2	Impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	Rapport sur le développement durable 2020, p. 24–27
<b>ÉMISSIONS</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15–21
305–1	Émissions de GES directes (domaine 1)	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 5
305–2	Émissions de GES indirectes (domaine 2)	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 5
305–3	Autres émissions de GES indirectes (domaine 3)	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 5
305–4	Intensité des émissions de GES	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 5
305–7	Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), dioxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ) et autres émissions atmosphériques substantielles	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 6
<b>EFFLUENTS ET DÉCHETS</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15, 28–30
306–2	Déchets par type et par méthode d'élimination	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 6
<b>ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES DES FOURNISSEURS</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15, 28
308–1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères environnementaux	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 15

## NOTRE RAPPORT

## PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

GRI 101 :  
Fondation

GRI 102 :  
Éléments généraux  
d'information

GRI 103 :  
Approche managériale

GRI 200 :  
Normes économiques

GRI 300 :  
Normes  
environnementales

> **GRI 400 :**  
**Normes sociales**

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Divulgarion GRI		Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 400 : NORMES SOCIALES 2016</b>		
<b>EMPLOI</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43
401-1	Nouveaux membres du personnel et roulement du personnel	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 10-11
<b>RELATIONS PATRONALES-SYNDICALES</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43, 49
402-1	Préavis minimal pour les changements opérationnels	Conformément aux lois et aux règlements.
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 33-34
403-1	Effectif représenté dans des comités patronaux-syndicaux de santé et de sécurité au travail	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 8
403-2	Types et taux de blessures, maladies professionnelles, jours de travail perdus, absentéisme et décès liés au travail	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 8
<b>FORMATION ET INSTRUCTION</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43-45
404-1	Moyenne des heures de formation, par année, par membre du personnel	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 12
404-2	Programmes d'amélioration des compétences du personnel et d'aide à la transition	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43, 46-48
404-3	Pourcentage de membres du personnel bénéficiant d'une évaluation régulière de la performance et de développement professionnel	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 12
<b>DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ EN EMPLOI</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43, 46-48
405-1	Diversité des équipes de gouvernance et des membres du personnel	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 12-14
405-2	Ratio du salaire de base homme/femme	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 14
<b>ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 63-66
414-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères sociaux	Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, p. 15
<b>POLITIQUE PUBLIQUE</b>		
103	Approche managériale	Site Web du CN, Contributions et activités politiques
415-1	Contributions politiques	Site Web du CN, Contributions et activités politiques



# Index SASB

## NOTRE RAPPORT

## PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'index Sustainability Accounting Standards Board (SASB) a été établi en conformité avec le segment du transport ferroviaire. L'index renvoie à des renseignements pertinents présentés dans le Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB, ainsi que dans d'autres rapports réglementaires ou volontaires.

Divulgence SASB		Réponse, emplacement, page et adresse URL
<b>SUJETS DE DIVULGATION ET MESURES COMPTABLES</b>		
<b>ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE</b>		
110a.1	Émissions brutes mondiales du domaine 1	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 5
110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme pour gérer les émissions du domaine 1, objectifs de réduction des émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 15–22 ; <a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a> , p. 42–44
110a.3	Consommation totale de carburant, pourcentage renouvelable	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 5–6 <a href="#">Réponse au Carbon Disclosure Project 2021</a> , p. 45
<b>QUALITÉ DE L'AIR</b>		
120a.1	Émissions atmosphériques de 1) NO <sub>x</sub> (excluant le N <sub>2</sub> O) et de 2) particules en suspension (PM10)	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 6
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL</b>		
320a.1	1) Taux total d'incidents déclarables (TRIR), 2) taux de fréquence des accidents mortels et 3) taux de fréquence des quasi-accidents (NMFR)	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 8 <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 33
<b>COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL</b>		
520a.1	Montant total des pertes financières découlant des poursuites judiciaires liées à des pratiques anticoncurrentielles	Le CN n'a pas subi de pertes financières découlant de procédures judiciaires liées à des pratiques anticoncurrentielles pour les exercices 2018 à 2021.
<b>GESTION DES ACCIDENTS ET DE LA SÉCURITÉ</b>		
540a.1	Nombre d'accidents et d'incidents	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 8
540a.2	Nombre de 1) fuites résultant d'un accident et de 2) fuites ne résultant pas d'un accident	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 9
540a.3	Nombre d'infractions visées par des recommandations de la FRA	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 9
540a.4	Fréquence des inspections internes de l'intégrité des rails	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 9 <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 39–41
<b>MESURES DES ACTIVITÉS</b>		
000.A	Nombre de wagons complets transportés	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 4 ; <a href="#">Rapport annuel 2021</a> , p. 1
000.B	Nombre d'unités intermodales transportées	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 4 ; <a href="#">Rapport annuel 2021</a> , p. 1
000.C	Milles de voie	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 4 ; <a href="#">Rapport annuel 2021</a> , p. 1
000.D	Tonnes-milles commerciales (TMC)	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 4 ; <a href="#">Rapport annuel 2021</a> , p. 1
000.E	Effectif	<a href="#">Supplément de données 2021 / Index GRI et SASB</a> , p. 4 ; <a href="#">Rapport annuel 2021</a> , p. 1

PHOTO DE COUVERTURE :

Rivière Chippewa, Murry, WI

Photo prise par Jacob Robinson, membre du personnel du CN



# Notre engagement en matière de développement durable

L'engagement responsable est au cœur même de la manière dont le CN bâtit un avenir durable. Cela signifie qu'il faut assurer le transport sécuritaire et efficace des marchandises de nos clients, le faire de manière responsable d'un point de vue environnemental, attirer, former et fidéliser les talents issus de groupes diversifiés, contribuer à rendre plus sûres et plus fortes les collectivités que nous servons, et respecter les normes éthiques les plus élevées. Notre engagement s'articule autour de cinq principes :

## ENVIRONNEMENT

Exercer nos activités moyennant un impact minimal sur l'environnement, tout en offrant des modes de transport plus propres et plus durables à nos clients.

## SÉCURITÉ

Être le chemin de fer le plus sécuritaire en Amérique du Nord en établissant une culture axée sur la sécurité sans compromis et en implantant un système de gestion conçu pour atténuer les risques et favoriser l'amélioration continue.

## PERSONNEL

Offrir un milieu de travail sécuritaire, stimulant et diversifié, où les membres de notre personnel peuvent exploiter leur plein potentiel et être reconnus pour leur contribution à notre réussite.

## COLLECTIVITÉ

Bâtir des collectivités plus sécuritaires et plus fortes en investissant dans le développement communautaire, en créant des avantages socioéconomiques positifs et en nous assurant d'ouvrir des voies de communication.

## GOVERNANCE

Améliorer sans cesse notre culture d'intégrité et d'éthique commerciale, établissant ainsi un lien de confiance avec tous nos intervenants.



[www.cn.ca](http://www.cn.ca)

